



Ethique et intégrité du sport : #TousConcernés par le nouveau guide AFNOR !



Jeudi 8 Juillet 2021

Trophées Or Normes 2021



Les Trophées Or Normes 2021 récompenseront les projets qui ont contribué aux trois axes de la stratégie française de normalisation :

- Lutte contre le dérèglement climatique
- Une numérisation maîtrisée
- Une société plus inclusive

- Elaboration de normes
- Utilisation de normes pour impulser le changement

Dépôt en ligne jusqu'au 3 septembre !



NORMES VOLONTAIRES :
vous les utilisez ou vous les faites vivre ?

FAITES-LE SAVOIR !
[NORMALISATION.AFNOR.ORG/TROPHEES-OR-NORMES/](https://normalisation.afnor.org/trophees-or-normes/)

— TROPHÉES —
OR NORMES
— 2021 —

Remise des Trophées
Le 14 octobre 2021



Au programme

- Introduction
- Un guide AFNOR pour renforcer l'éthique et l'intégrité du sport : une démarche collective et volontaire
- Un outil à la disposition des organisations et du monde sportif pour :
 - L'éthique et l'intégrité des organisations
 - L'éthique et l'intégrité des compétitions
 - L'éthique et l'intégrité des sportifs
- Conclusion



Introduction



Roxana MARACINEANU
Ministre Déléguée Chargée des Sports

Olivier PEYRAT
Directeur Général AFNOR



Le référentiel national AFNOR SPEC S 50-020 Ethique et intégrité du sport : origine de la démarche

Malvina JUCQUOIS
Cheffe de Projet AFNOR



Yves RANÇON
Adjoint au chef de Bureau de l'éthique
sportive et de la protection des publics au
Ministère chargé des sports

AFNOR • Club des adhérents • Ethique et intégrité du sport • 8 juillet 2021



Développer
l'intégrité dans le Sport

Plan Héritage
Paris 2024

Contexte et origine de la démarche

Origine de la démarche

- Rappel des éléments de contexte



RESOLUTION 2199 (2018) du CONSEIL DE L'EUROPE, relative à la Gouvernance du Sport

- **Résolution 2199 (2018)** « *Vers un cadre pour une gouvernance sportive moderne* », souligne la nécessité de créer un cadre mondial pour la bonne gouvernance dans le sport, respectant les principes de démocratie, de transparence, de responsabilité et d'intégrité, et qui défend les valeurs de l'éthique sportive que sont le fair-play, le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine, la solidarité, la diversité et l'interdiction de toute forme de discrimination.

PLAN D'HERITAGE JOP PARIS 2024, le Sport comme levier de transformation durable

- **Mesure 152 « Développer l'intégrité dans le sport »** : Confirmant l'ambition de la France d'initier des « travaux internationaux de création d'une norme sur l'intégrité du sport (corruption, manipulation des rencontres sportives, paris sportifs, dopage...), afin d'aboutir à une norme ISO certifiante avant 2024 »

Opportunités

- La normalisation volontaire, vecteur d'héritage immatériel des JOP Paris 2024

OPPORTUNITE NATIONALE

- **Positionner la France en tant que leader** sur le champ de l'intégrité et de l'éthique dans le sport et de la lutte contre toutes formes de pratiques illicites, déviantes
 - en établissant le **cadre d'un « sport responsable »**, dans la dynamique de l'organisation des **JOP Paris 2024 et de la PFUE en 2022**
- Être à l'initiative d'une **démarche positive et volontariste** en matière d'intégrité du sport, avec un guide permettant de proposer à brève échéance un outil aux fédérations sportives et leurs organes déconcentrés, ainsi qu'aux ligues professionnelles
- **Harmoniser les pratiques et accompagner les organisations sportives** via la définition d'un cadre commun de bonne gouvernance, applicable à celles-ci et répondant aux enjeux du sport d'aujourd'hui.

Opportunités pour les organisations

❑ La normalisation comme outil politique et économique

Enjeux politiques & institutionnels

- Positionner l'organisation dans une **démarche proactive d'engagement sociétal** sur les sujets d'éthique, d'intégrité et de « bonne » gouvernance ;
- Accompagner une démarche responsable **d'autorégulation par le mouvement sportif lui-même** (soft law)

Enjeux organisationnels & économiques

- Encourager et faciliter la mise en place d'un **processus interne d'évaluation et d'amélioration continue**, qui s'inscrira dans le cadre d'une **stratégie nationale**

Enjeux d'image

- Favoriser la **transparence des activités auprès des différentes parties prenantes et les faire adhérer au projet fédéral**, et en promouvoir l'intérêt auprès des différents partenaires publics et privés ainsi que des adhérents

Présentation du projet

- Orientations données à l'élaboration du référentiel commun national

ELEMENTS DE CADRAGE DU PROJET

➤ Demande du Ministère chargé des Sports

- Rédaction d'un document traitant des **enjeux d'intégrité du sport de manière globale** : éthique et intégrité en lien avec les organisations, les compétitions et les acteurs du secteur ;
- **Prise en compte du contexte international** incontournable pour traiter de l'Intégrité du sport : la légitimité du document et son portage ensuite au niveau international (ISO) en dépendent ;
- Elaboration **d'un référentiel (AFNOR Spec) garantissant le consensus national** et un temps d'accompagnement des fédérations/organisations sportives dans l'appropriation de celui-ci ;
- Prise en compte des calendriers fédéral, ministériel et européen dans les travaux d'élaboration du référentiel AFNOR.

Développer
l'intégrité dans le Sport

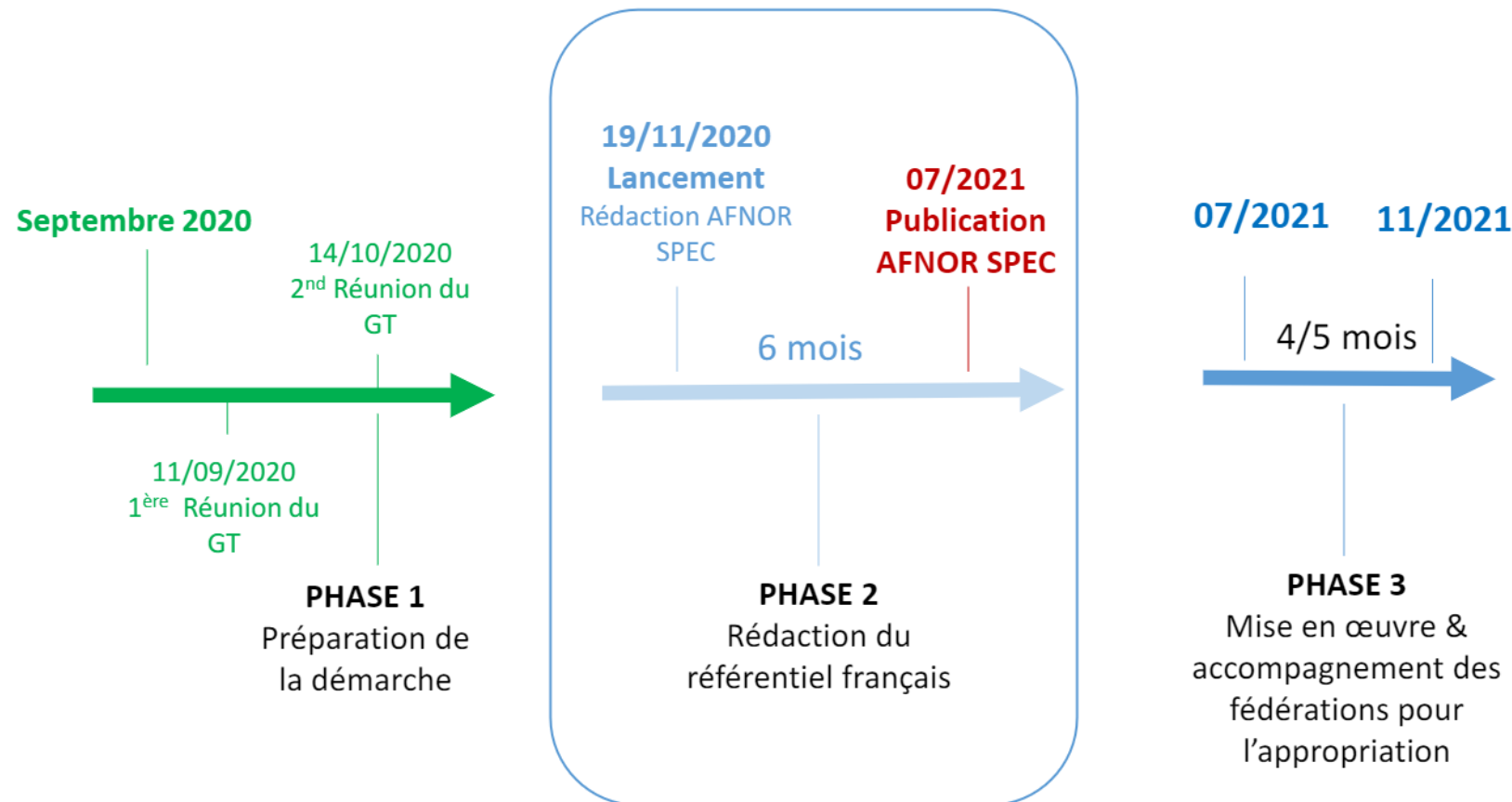
Plan Héritage
Paris 2024

Organisation des travaux

Calendrier et méthode de travail

Calendrier – Sept 2020 à Août 2024

- Principales étapes d'élaboration du projet – Intégration des différents calendriers



Co-construction du référentiel

- ❑ Composition du Tour de table

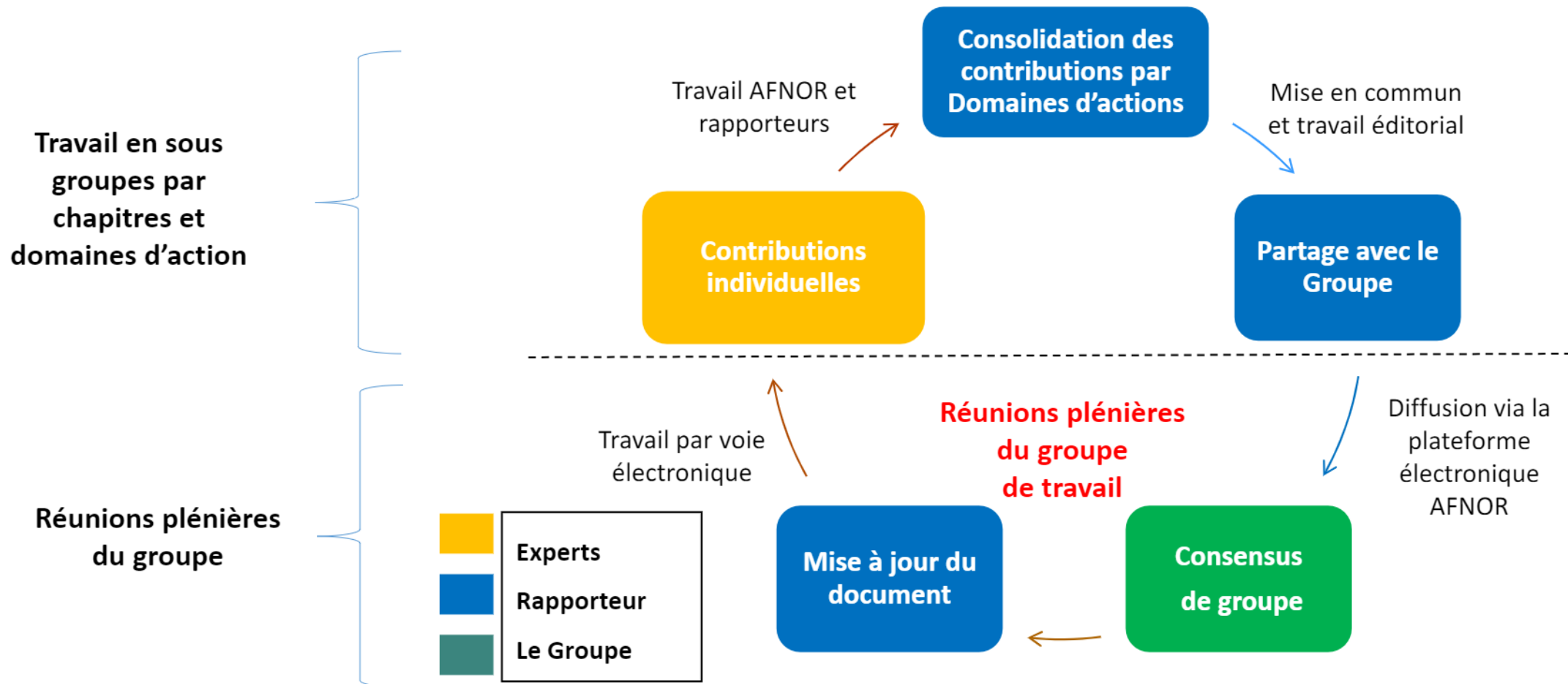


40 experts ont participé à l'élaboration de ce référentiel dont les représentants de :

- Institutions sportives françaises (CNOSF, CPSF, INSEP)
- Fédérations sportives (FFA, FFC, FFT, FFJJ, FFBad, FFSG, etc.)
- Ligue professionnelle (LFP)
- Partenaires sociaux : FNASS
- Autorités indépendantes de contrôle (AFLD, AFA, ANJ)
- Secteur privé (FDJ, ADIT, IRIS, etc.)
- Associations spécialisées (Mixité et performance, Comité Ethique et Sport, Les Papillons, Respect Zone, etc.)

Co-construction du référentiel

Principes d'élaboration du référentiel



Développer
l'intégrité dans le Sport

Plan Héritage
Paris 2024

Présentation du document

Présentation du document

- ❑ Référentiel national - AFNOR SPEC S 50-020 — Ethique et Intégrité du Sport

LA NATURE DU DOCUMENT – NON NORMATIF

- **Lignes directrices définissant les grands principes et critères d'évaluation** en matière d'éthique, d'intégrité du sport et de gouvernance des organisations sportives;
- Document qui **s'applique à l'ensemble des organisations sportives** (Fédérations, instances déconcentrées, Ligues professionnelles, Clubs, organisateurs de compétitions, etc.);
- **Prise en compte des réglementations et initiatives déjà existantes** dans le secteur (ex: Chartes éthiques fédérales, référentiels privés, etc.)
- Document, **non normatif**, venant **en complément de la réglementation** et des documents normatifs déjà existants (ISO 26000/ISO 37001) ou en cours de réalisation (Projet **ISO/FDIS 37002** *Système de management des alertes*, **prNF EN 17531** *Jeux en ligne*, etc.)

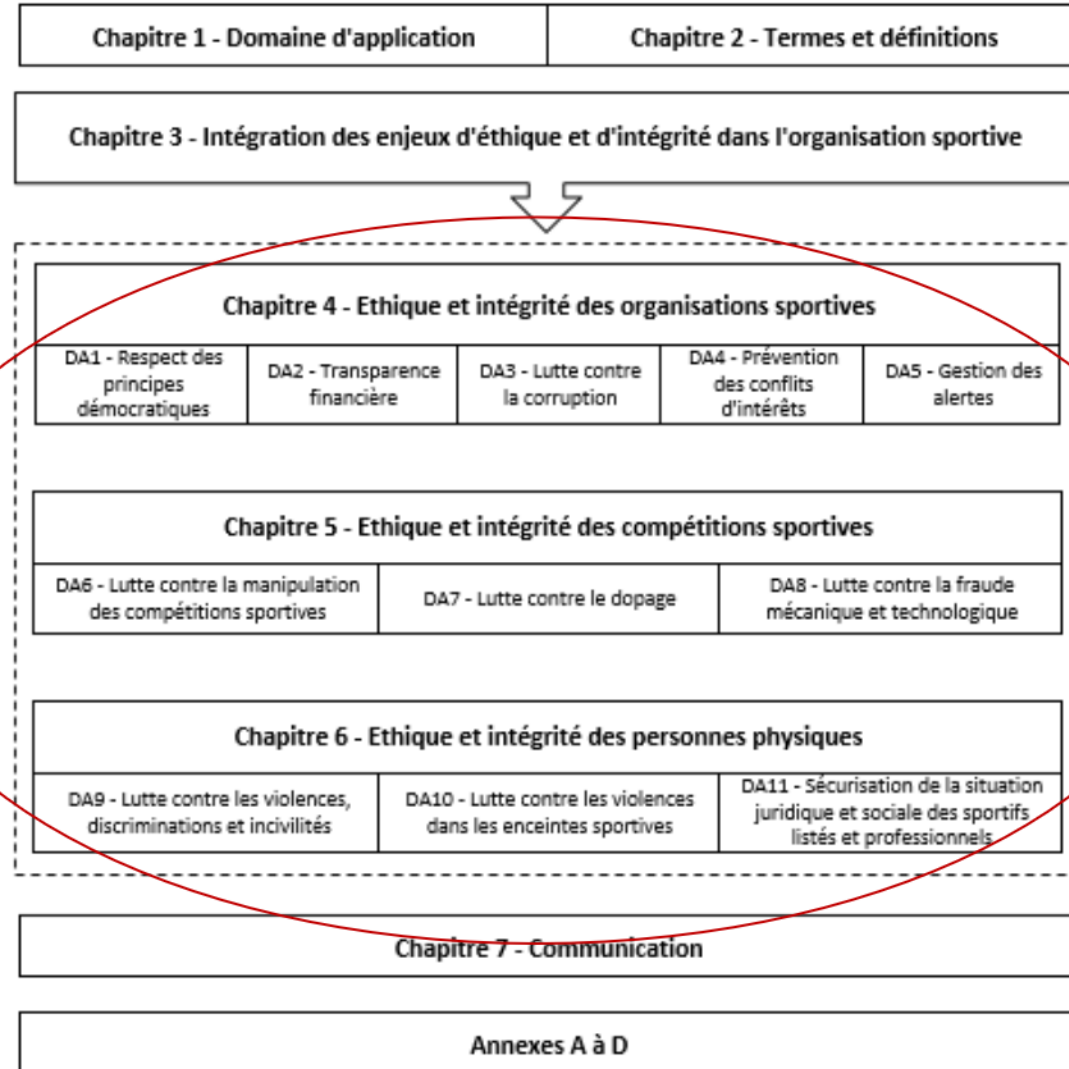
STRUCTURE DU DOCUMENT

Méthodologie

Cœur du document :
3 grandes thématiques
divisées en
11 Domaines d'actions

Synthèses des mesures clés pour chacun des DA
(Annexes A & B)

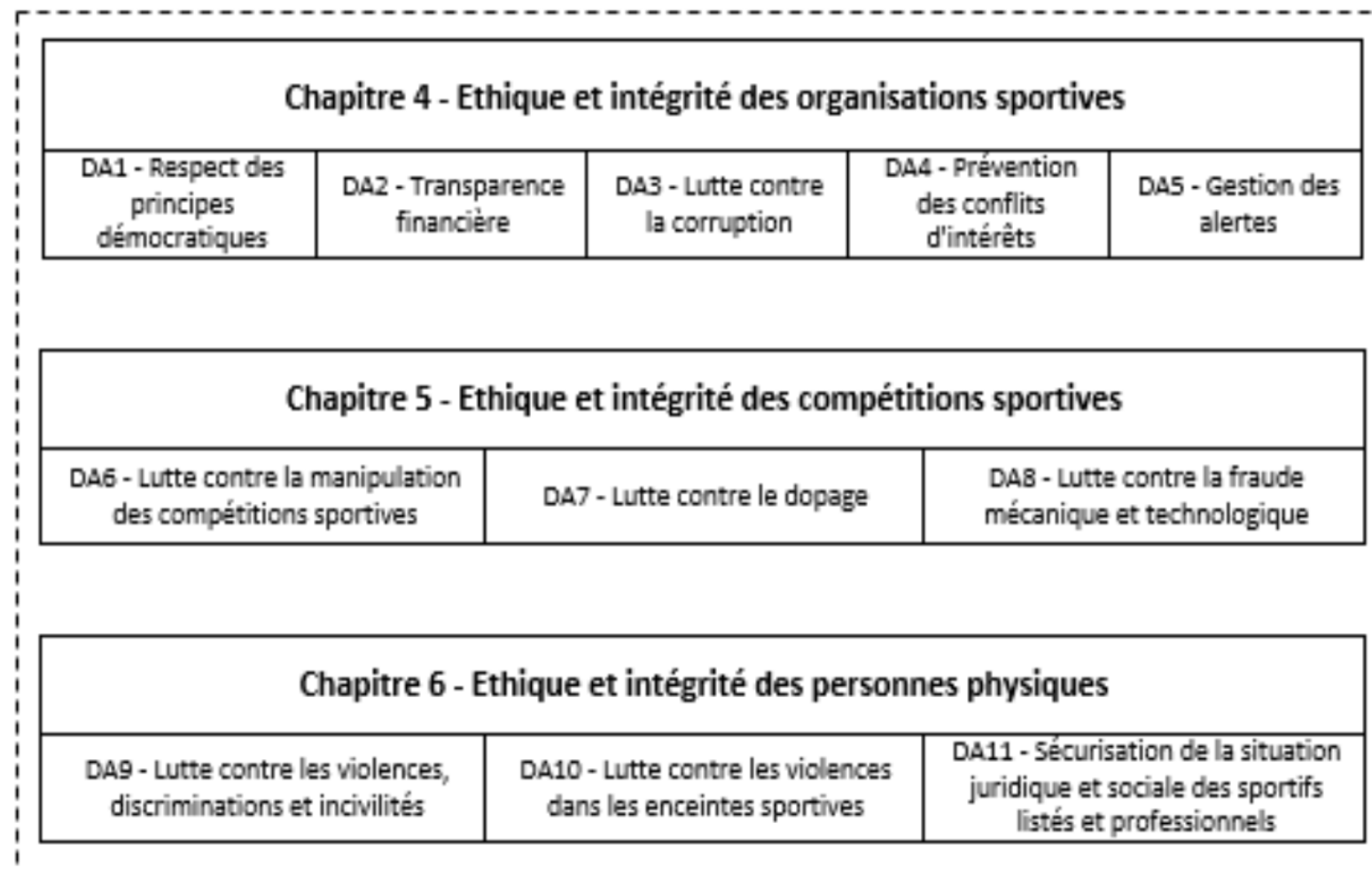
Ressources pédagogiques (Annexe D)




11 DOMAINES D'ACTION

Structure commune :

- 1 – Description du DA
- 2 – Principes de gouvernance
- 3 – Actions de prévention et sensibilisation
- 4 – Action de surveillance, contrôle et remédiation





Le référentiel national AFNOR SPEC S 50-020 : un outil à la disposition des organisations et du monde sportif

- ✓ Intégrité des organisations
- ✓ Intégrité des compétitions
- ✓ Intégrité des personnes physiques





Chapitre 4 – Ethique et intégrité des organisations sportives



M Guillaume SAVARY – ADIT, Chef de projets



M Michel SAMPER – FFAthlé, Président du Comité Ethique et Déontologie



Composition du Chapitre 5

▣ 5 Domaines d'actions

DA 1 – Respect des principes démocratiques

DA 2 – Transparence financière

DA 3 – Lutte contre la corruption

DA 4 – Lutte contre la conflits d'intérêts

DA 5 – Gestion des alertes



Principes clés des domaines d'actions

DA 1 – Respect des principes démocratiques

- Appliquer et consolider les valeurs démocratiques aux organisations sportives
- Accent mis sur l'engagement nécessaire des dirigeants et des organes décisionnels des organisations sportives pour appliquer ces valeurs dans la gestion de l'organisation



Principes clés des domaines d'actions

DA 2 – Transparence financière

- ❑ Rendre accessible à la consultation les comptes et résultats financiers des organisations sportives
- ❑ Maintenir la confiance des tiers envers l'organisation sportive à travers 3 piliers : Exactitude et accessibilité des informations ; la responsabilité des gestionnaires ; indépendance des organes de contrôle

DA 3 – Lutte contre la corruption

- ❑ La corruption peut revêtir différentes formes et peut entraîner des risques importants pour l'organisation.
- ❑ Mettre en place des procédures internes autour de trois piliers : l'engagement des instances dirigeantes, la mise en place d'une cartographie des risques et la gestion de ces risques identifiés



Principes clés des domaines d'actions

DA 4 – Lutte contre la conflits d'intérêts

- ❑ Donner les clés aux organisations sportives pour éviter qu'un dirigeant, une personne décisionnaire, et de fait l'organisation, ne se retrouve en position de conflit d'intérêt dans le cadre d'un processus de décision.

DA 5 – Gestion des alertes

- ❑ Ce domaine d'action recense les méthodes afin de favoriser le lancement d'alertes, de dissuader et de prévenir la survenue d'actes répréhensibles.
- ❑ Problématique transversale à tous les chapitres



Focus et principes essentiels

DA 1 – Respect des principes démocratiques

Le sport étant un milieu ouvert à l'ensemble des populations qui composent notre société, respecter les principes démocratiques en sport c'est réellement contribuer – par les actions qui y sont réalisées - à la réussite du pacte Républicain pour l'ensemble de la société.

Au-delà de la rédaction des textes officiels (statuts, RI, charte éthique, code éthique ...) qui imposent des règles de fonctionnement strictes (processus électoral, processus décisionnel, contrôle du pouvoir, transparence ...), l'engagement de la gouvernance (signature d'un contrat), son exemplarité comportementale et sa volonté du respect des principes démocratiques manifestée régulièrement sous diverses formes (communications, interventions en CD, AG, campagnes de sensibilisation ...) sont des éléments essentiels à l'application de ces principes par les acteurs du sport.

Les enjeux de parité, diversité , accessibilité aux postes de gouvernance, ainsi que la mise en place d'une organisation adaptée (désignation d'un responsable et mission de contrôle du Comité d'éthique) sont essentiels pour le respect des principes démocratiques



Focus et principes essentiels

DA 5 – Gestion des alertes

- ❑ Mise en place d'une procédure de gestion des alertes éthiques afin de faciliter la remontée d'information et de donner confiance aux lanceurs d'alertes.
- ❑ Contenu essentiel de la procédure : un canal de remontée des alertes éthiques et de discussion, permettant la confidentialité et l'anonymat
- ❑ La procédure doit être claire afin d'instaurer une confiance entre le lanceur d'alerte potentiel et l'organisation sportive.
- ❑ Communication à grande échelle de la procédure et du dispositif pour toucher le plus grand nombre d'acteurs
- ❑ Les dirigeants ont un rôle clé : Communication, formation sur le dispositif et les évolutions réglementaires, contrôle de l'efficacité de la procédure

Chapitre 5 – Ethique et intégrité des compétitions sportives



M Gilles MAILLET – FDJ, Directeur de l'intégrité du sport

M Elgan DELTERAL – FFC, Responsable juridique

Développer
l'intégrité dans le Sport

Plan Héritage
Paris 2024



1. Manipulation des compétitions

2. Dopage

3. Fraude technologique

Développer
l'intégrité dans le Sport

Plan Héritage
Paris 2024

Engagement des dirigeants

Formation/sensibilisation

Surveillance/contrôles

Coopération

Signalement

Plateforme nationale de lutte
contre la manipulation des
compétitions

SIGNALE!

www.signalesport.fr

Principes clés des domaines d'actions

DA 7 – Lutte contre le dopage

➤ Une action internationale

- La lutte contre le dopage est un enjeu de santé publique et de sincérité des compétitions
- Code Mondial Antidopage : Définition et identification des infractions antidopage, médicales ou administratives
- Des acteurs à tous les niveaux : AMA, ONAD, Fédérations...

Principes clés des domaines d'actions

DA 7 – Lutte contre le dopage

➤ **Le rôle attendu des fédérations :**

- Formations et prévention
- Politique de prévention et d'éducation aussi bien auprès des sportifs de haut niveau que du sport amateur
- Coopération nécessaire avec les diverses instances nationales et internationales pour assurer le suivi des contrôles antidopage et des sanctions

Principes clés des domaines d'actions

DA 8 - Lutter contre la fraude mécanique et technologique

➤ **Définir la fraude technologique et mécanique :**

« Ce qui n'est pas interdit est autorisé ! »

- La fraude technologique s'entend de la réalisation de modifications mécanique et/ou technologiques des matériels sportifs autorisés dans le but d'améliorer artificiellement les performances sportives
- Enjeux des évolutions technologiques et de la course à la recherche
- Identification des fraudes : rôle majeur des fédérations internationales

Principes clés des domaines d'actions

DA 8 - Lutter contre la fraude mécanique et technologique

- S'engager dans la recherche des comportement frauduleux
- Mettre en place des actions de prévention et de formation
- Mise en place de contrôles
- Intégrer le dispositif dans son règlement disciplinaire
- Sanctionner les comportements frauduleux

Chapitre 6 – Ethique et intégrité des personnes physiques



Franck LECLERC – FNASS, Directeur



Lahcen SALHI – Ligue IDF Athlétisme

Composition du Chapitre 5

- 3 Domaines d'actions

DA 9 – Lutte contre les violences, discriminations et incivilités

DA 10 – Lutte contre les violences dans les enceintes sportives

DA 11 – Sécurisation de la situation juridique et sociale des sportifs listés et professionnels

Principes clés des domaines d'actions

DA 9 – Lutte contre les violences, discriminations et incivilités

GOUVERNANCE

- Engagement de manière visible et concrète
- Politique de prévention et de lutte contre toutes les formes de Violences, discriminations et incivilités
- Mise en place d'un comité/commission en charge de promouvoir et de faire respecter la politique de lutte contre toutes les formes de violences et Cyberviolences
- Désignation d'une personne référente/déléguée qui serait l'interlocuteur privilégié du comité/commission

Principes clés des domaines d'actions

DA 9 – Lutte contre les violences, discriminations et incivilités

PREVENTION

- Intégration dans les règlements fédéraux existants des règles et procédures rappelant les conduites à tenir dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de violences, discriminations, incivilités
- Intégration de la politique de prévention de lutte contre toutes formes de violences, incivilités, discrimination, dans la charte éthique et déontologique
- Sensibilisation auprès de l'ensemble des publics en rapport avec l'organisation sportive (licenciés, adhérents, parents, grands publics...)

Principes clés des domaines d'actions

DA 9 – Lutte contre les violences, discriminations et incivilités

SURVEILLANCE

Actions de surveillance, de contrôle, de remédiation ou de sanctions

- Le Comité d'éthique et d'intégrité, doit être le garant du respect et de la mise en œuvre de la charte déontologique,
- Contribuer au contrôle d'honorabilité des encadrants, et acteurs du sport, en coopération avec les autorités publiques
- Mettre en place une procédure d'alerte interne et/ou externe, mettant à disposition un système d'alerte sécurisé, garantissant la confidentialité des informations transmises et le cas échéant l'anonymat du lanceur d'alerte, y compris en lien avec les autorités judiciaires
- Prévoir une procédure de traitement des signalements, pour ces comportements au sein des organisations sportives, via la personne référente/déléguée
- Prévoir les conséquences dans les règlements intérieurs, des sanctions pour les auteurs, proportionnelle à la gravité des faits
- Prévoir, notamment dans le cas de violences sexuelles ou de violences physique ou psychologique grave, la possibilité d'un accompagnement des victimes

Principes clés des domaines d'actions

DA 10 – Lutte contre les violences dans les enceintes sportives

Enceintes sportives = lieux d'expressions politiques

Atteintes à l'ordre public
(violences, discriminations, incivilités)

GOUVERNANCE

- Engagement effectif dans la politique définie
- Gestion collective par les acteurs concernés

PREVENTION

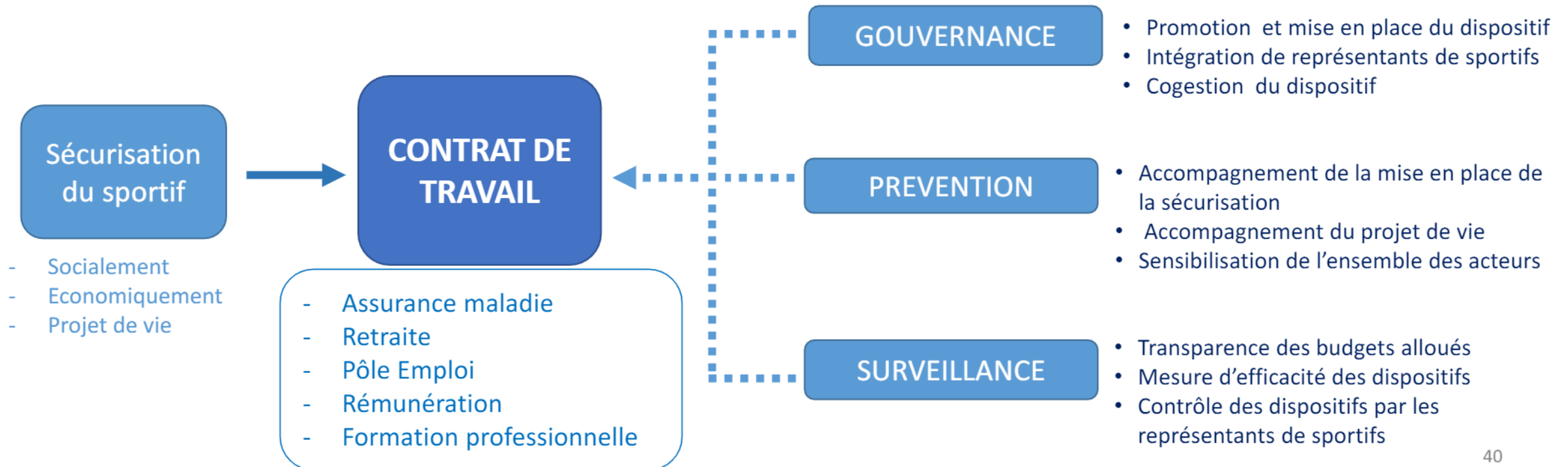
- Promotion des valeurs de respect et de liberté d'expression
- Coopération avec les autorités publiques
- Sensibilisation et formation des acteurs

SURVEILLANCE

- Dispositifs de surveillance des compétitions
- Mise en place de procédures de sanctions
- Création d'une procédure d'alerte

Principes clés des domaines d'actions

DA 11 – Sécurisation de la situation juridique et sociale des sportifs listés et professionnels





**A vous la parole ...
vos questions ?**



Conclusion

Franck LEBEUGLE

Directeur d'AFNOR Normalisation



Roxana MARACINEANU

Ministre Déléguée Chargée des Sports





**Merci à nos oratrices et à
nos orateurs**

Merci à toutes et tous



Contacts – Equipe Relations Adhérents

Christine KERTESZ

Christine.kertesz@afnor.org
06 48 39 09 65



Laëtitia CRONIER-DAUTREPPE

Laetitia.cronier@afnor.org
01 41 62 85 00



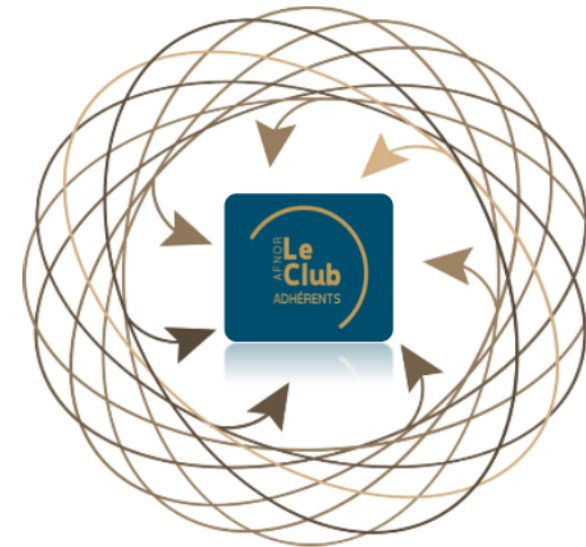
Marie DESMYTTERE

Marie.desmyttere@afnor.org
01 41 62 85 00



Aurélie PETIT

Aurelie.petite@afnor.org
01 41 62 85 00



adherent@afnor.org | 01 41 62 85 00

Vos services adhérents sur
<http://adherent.afnor.org>